

Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Ain

DELIBERATION D'ASSEMBLEE : 25 JUIN 2012

Objet : **PARTICIPATION FINANCIERE A RHONE-ALPES CREATION**

Présents : MM. BAILLY – BENEDIT – CAUCHOIS – CAUQUY – FONTENAT – GIREAU – GROSSAT – GUDERZO – JACQUET – JOUSSEAU – LUGAND – MARMILLON – MERCIER – MONNET – PERRAUT – PHILIBERT - PIERROT – MME PRADEL – MM. REY – TOURNIER-BILLON – VERNE – VOISIN

PARTICIPATION FINANCIERE A RHONE-ALPES CREATION

Intervention de M. Hervé PIERROT, Premier Vice-Président

Les Chambres de Rhône-Alpes (CCIT et CCIR) détiennent une participation dans la structure Rhône-Alpes Création pour un total de 123 056 €, dont 12 908,54 € pour notre compagnie (soit 1 666 actions).

La CCIT de l'Ain est sollicité pour prendre part à un nouvel apport régional.

A la demande de la CCI de Région, il nous est en effet proposé de participer à nouveau à une prise de participation dans ce dispositif dans le cadre d'une phase RAC2. Il s'agirait de poursuivre notre implication collective à hauteur de 150 000 €.

Le Bureau de la CCI de Région a estimé important que le réseau se positionne dans les différents outils financiers existants, compte tenu de leur rôle essentiel en termes de soutien des entreprises.

En parallèle, la phase liquidative de RAC (première phase) va commencer cette année et se traduirait, d'ici 2018, par un retour avec bonus de la participation initiale.

Notre compagnie est donc sollicitée pour réinjecter 12 010 € dans ce dispositif, soit 8,6% de la participation des CCI de Rhône-Alpes (pour un montant total de 150 000 €).

Il vous est demandé de bien vouloir approuver la participation de la Chambre, avec les autres chambres de Rhône-Alpes, dans Rhône Alpes Création et d'autoriser votre Président à signer la convention correspondante.

L'Assemblée, vu l'exposé du Premier Vice-Président,

- approuve la participation de la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Ain, avec les autres Chambres de Rhône-Alpes, dans Rhône-Alpes Création,**
- et autorise le Président à signer la convention correspondante.**

LG	JMB

Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Ain

DELIBERATION D'ASSEMBLEE : 25 JUIN 2012

Objet : **PARTICIPATION FINANCIERE A RHONE-ALPES CREATION**

La présente délibération a été prise dans les conditions suivantes :

- Nombre de Membres Élus	36
- Nombre de Membres en exercice	36
- Nombre de Membres présents	22
- Nombre de voix pour	22
- Nombre de voix contre	0
- Nombre d'abstentions	0

Pour Extrait Certifié Conforme,

Original signé

Louis GIREAU
Secrétaire

Original signé

Jean-Marc BAILLY
Président